

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 162

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Septembre 1976

Lors des Jeux olympiques de Montréal, un texte d'agence a fait les gros titres de quelques-uns de nos journaux : « J. Naber a voulu être le premier homme à descendre *sous les 56 secondes*. » Scandaleux !

Face à...

Un parti politique a lancé une initiative sur le droit foncier dont le premier point s'énonce comme il suit : « La propriété est garantie dans le cadre des devoirs *face* à l'individu, à la société et à l'environnement. »

La locution « face à... » (qui n'est apparue qu'au XX^e siècle) n'a nullement le sens d'envers... Elle signifie : en faisant face à... Exemples : se dresser face au public. Tomber face à l'ennemi. « Un orateur parlant face à une foule » (J. Romains).

(Défense du français, No 162, septembre 1976)

Consécutif

Il est faux de dire (comme le font les chroniqueurs sportifs, par exemple) : « Il a gagné cette épreuve pour la troisième fois *consécutif* » (tournure correcte : pour la troisième fois de suite).

Cet adjectif a deux sens : 1. Qui se suit dans le temps. Exemple : il a plu pendant cinq jours consécutifs. En ce sens, le mot n'est utilisable qu'au pluriel. 2. Qui résulte de... Exemple : fatigue consécutive à un effort.

(Défense du français, No 162, septembre 1976)

Challengeur

Le mot anglais *challenge* (désignant celui qui cherche à enlever le titre au champion) est signalé dans notre langue depuis 1912. Comme le remarque le Supplément du Robert (1970), « le terme français challengeur peut remplacer ce mot. » C'est si vrai que le Petit Robert l'avait fait dès 1967 !

L'anglais *challenge* a été complètement naturalisé par la prononciation. Sur ce modèle, et sur celui du verbe *challenge* (= lancer un défi au détenteur du titre), adoptons « challengeur ».

(Défense du français, No 162, septembre 1976)

Votation

« Vieux ou régional (Suisse) », dit le Petit Robert à propos de ce terme, tandis que le grand dictionnaire du même nom ne le cite même pas.

Les régionalismes ne sauraient être condamnés en tant que tels : ils ont souvent leur utilité, leur saveur particulière, et peuvent enrichir la langue.

Mais ce n'est pas le cas de *votation*, qui en Suisse romande remplace abusivement « vote » ou « scrutin », et qui a en français un sens différent : action de voter. Exemple : le mode de votation.

(Défense du français, No 162, septembre 1976)

Fin (septembre)

« On ne doit pas dire *fin mars*, mais : à la fin de mars », écrivait R. Georin.

La formule (avec son corollaire : début mars) paraît toutefois bien ancrée dans l'usage : « C'était la fin février » (G. Duhamel). « Nous étions fin décembre » (H. Bosco).

Cette ellision donne un raccourci qui ne nous semble pas contraire au génie de la langue. Mais ce qu'il faut éviter, c'est le mélange des deux tournures. Exemple : la réunion aura lieu *à la fin septembre* (pour : à la fin de septembre, ou : fin septembre).

(Défense du français, No 162, septembre 1976)

Formulaire

Un formulaire est un recueil de formules.

Ce terme est parfois utilisé au sens de questionnaire : formule où sont imprimées des questions en face desquelles la personne intéressée doit inscrire ses réponses, nous dit le Robert, en ajoutant : « Cet emploi n'est enregistré dans aucun dictionnaire. L'Office de la langue française s'est prononcé en faveur de formule. »

Chez les notaires, formulaire désigne un recueil de modèles d'actes.

(Défense du français, No 162, septembre 1976)